



AR PREFECTURE

016-200054047-20180621-2018\_21\_06\_05-DE  
Reçu le 02/07/2018

## VENDREDI DE L'ÉTÉ 2018


2018	Groupe	Cachet Groupe TTC	Prestation Technique TTC	MONTANT GLOBAL par concert
6 juillet	Melting Pot	1 080,00 €	1 491,00 €	2 571,00 €
20 juillet	David Caroll	1 055,00 €	1 491,00 €	2 546,00 €
27 juillet	Rhum Runners	1 200,00 €	1 491,00 €	2 691,00 €
03 août	Maracujah	1 200,00 €	1 491,00 €	2 691,00 €
10 août	Aywa	2 479,00 €	1 491,00 €	3 970,00 €
<b>MONTANT TTC vendredis de l'été 2018 : cachet + technique 14 473,00€</b>				

Sollicitation de 30% sur un coût global de 14.473,00€ (4.341.90€)

### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente dans le cadre du programme d'aide à la diffusion de spectacles vivants au titre des « vendredis de l'été 2018 »

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 22 juin 2018

  
Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

